L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 JUIN 1865. entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 9 JUIN.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, au terrain face à la rue St-Joseph, entre Carondelet et Baronne, une portion de terre face à la rue Harmony, et quatre terrains face à la rue Pleasant, six terrains dans le Quatrième District, formant l'angle des rues Clouet et Quatrième, avec bâtisses; deux terrains dans le Premier District, avec bâtisses, face à rue Baronne, deux terrains dans le Quatrième District, face à la rue Jackson, une portion de terre dans le même lot, face à la rue Jackson, et une autre portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Par S. Guinault—à son magasin d'encan, meubles en acajou et, ameublements français, aussi, rue St. Philippe, entre Chartres et Royale, un lot de meubles.

Par G. Léaumont—à son magasin d'encan, pantalons et certouts, bottes, souliers et brodequins.

Par le même—dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No. 6, marchandises sèches.

Par W. F. Vincent—au magasin de MM. J. & J. Tardos, No. 45, rue Vieille Levée, vieille eau de vie de Cognac extra.

Par E. M. Jacobs—rue Ségnin, en face du moulin à scie de Bass, à Algier, chevaux, wagons, voitures, &c.

Par J. B. Cruzat—coin Passage de la Bourse et Conti, meubles, vervelet et poêle-cuisine.

Par S. Turpin—sur la Levee, en face du marché aux viandes, Deuxième District, fruits.

Par Montgomery et Bros—dans l'entrepôt Mississippi, pommes de terre variées.

Par Hoffman & Marks—à leur magasin d'encan, chaussures, vêtements, chemises, chapeaux et marchandises sèches.

ARRIVAGE DE NEW YORK.—Le steamer des Etats Unis P. Rice est arrivé de New York via Key West avec 50 prisonniers confédérés et 30 prisonniers relâchés de Tortugas.

Arrivée de prisonniers confédérés—On trouvera dans notre partie anglaise les noms d'un certain nombre de prisonniers confédérés mis sous parole à Machitoches et venus par le steamer *Gén. Hodges*. Ces prisonniers appartiennent au Crescent regiment, au 18me régiment de la Louisiane, et aux Confederate Guards Response.

La proclamation d'amnistie.

Nous avons publié, il y a quelques jours, le texte de la proclamation d'amnistie du Président Johnson. La prérogative d'un acte qui est l'exercice d'un droit tout individuel accordé par la Constitution au chef du pouvoir exécutif, nous paraît un sujet fort délicat dans les circonstances actuelles, et la presse des Etats ou cette mesure doit recevoir son application ne peut guères qu'enregistrer le document en question. Cependant, nous croyons pouvoir exprimer l'opinion que la proclamation d'amnistie ne doit être qu'une mesure transitoire, adoptée dans le but d'écarter l'influence politique qu'aurraient pu mettre en œuvre dans la réorganisation des gouvernements d'Etat les conseils qui sont compris dans les quatorze classes d'exceptions énumérées par le Président. Il nous paraît difficile d'admettre que l'idée du Président soit de faire entamer soit des poursuites criminelles contre cent ou deux cent mille personnes, soit des procédures en confiscation contre tant de propriétés appartenant aux gens exceptés. L'exercice du droit de grâce sur des personnes particulières devviendrait un embarras réel pour le gouvernement, s'il fallait entrer dans l'examen de tant de cas particuliers, et la délégation de ce droit à des commissions en dénaturerait le caractère.

Notre pensée est donc que, dans quelques mois, après la reconstruction des gouvernements d'Etat et leur rentrée réelle dans l'Union, le cercle de l'amnistie sera considérablement élargi. Conséquence même de la réaction que les idées seraient elle assez puissante pour amener le Président à généraliser l'amnistie, pour ne pas ajouter au nombre déjà si considérable des victimes de la guerre les victimes d'une persécution qui n'aurait plus de raison d'être.

La presse du Nord paraît avoir, en général, approuvé l'amnistie et les exceptions qu'elle comporte. Le *Daily Press* et le *Courrier des Etats-Unis* sont les seuls journaux qui la désapprouvent, le premier par son silence, le second par les réserves qu'il formule dans le résumé suivant des commentaires de la presse de New-York :

Nous citons il y a quelque temps un paragraphe de M. Prévot Paradol au sujet des alliés d'Amérique. Le Président Johnson [illegible] leur [illegible] l'expérience [illegible] leur [illegible] successives [illegible] amnisties qu'on avait [illegible] nous [illegible] Johnson [illegible] nation [illegible] Johnson [illegible] [illegible] [illegible]